



Bulletin d'information



n°58
novembre 2012

LE GEAI VOUS INVITE

Au chantier nature à Jarcy

le samedi 1er décembre 2012 dès 9h

**À l'assemblée Générale du Geai et à la galette des
rois à Courances**

Le dimanche 29 janvier 2013 à 15h

1. Déchets .. recyclage... emplois... ça avance	2
2. Les mares forestières de Jarcy	2
3. Sorties et activités	3
3.1 Marais de Misery-Echarcon	3
3.2 Journée à Gironville	6
3.3 Journée à buno-bonnevaux	10
4. Hydrocarbures de schiste : où en est-on ?	11
5. Quel intérêt à l'entretien de la forêt	12
6. Futur énergétique.	12
7. Quelques remarques face aux idées reçues à propos de l'utilisation du bois dans nos maisons	14
8. Quelques brèves locales	14

1. DÉCHETS .. RECYCLAGE... EMPLOIS... ÇA AVANCE

Dans nos précédents bulletins, le Geai parlait de l'utilisation des déchets verts issus de l'entretien des jardins. Ces déchets une fois broyés sont compactés en briquettes pour alimenter les chaudières

Ce système est utilisable par des particuliers, mais aussi pourquoi pas par des collectivités locales.

Le Geai de par ses statuts s'intéresse à la mise en valeur des patrimoines naturel et humain du Sud-Est de notre département mais aussi au développement local, ne l'oublions pas

Il est donc satisfaisant de constater que notre PNR s'est intéressé à la filière « bois-énergie ». Voici une revalorisation des déchets verts en bonne marche, dommage que le début de la chaîne, le ramassage des déchets verts n'existe plus dans de nombreux villages.

Création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Gâtinais Bois Energie votée lors de l'Assemblée départementale (CG91) du 02 Juillet 2012. Cette SCIC est née d'une initiative du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et a pour objectif d'organiser la filière bois énergie de l'exploitation durable des forêts à la commercialisation de plaquettes et à la sensibilisation de collectivités locales et de particuliers.

Rassemblant propriétaires forestiers, entreprises prestataires, consommateurs finaux et collectivités, la SCIC souhaite promouvoir une gestion durable et pérenne des ressources locales du Sud Essonne.

Dans le même esprit pourquoi ne pas s'intéresser aux déchets électroménagers comme le fait par exemple Emmaüs.

Les ateliers de cette association remettent en état les appareils jetés en prélevant des pièces en bon état pour régénérer un nouvel objet. Ils sont alors revendus à un moindre coût ce qui fait le bonheur de tout le monde, surtout des petits budgets. Le gaspillage est évité, un service est rendu et des emplois sont créés.

Sauver des objets et leur donner une seconde vie, c'est la vocation des centres de récupération et de restauration, financés par la communauté d'agglomération "les Portes de l'Essonne" (la Calpe, qui regroupe Athis, Juvisy et Paray). Après Athis-Mons, la première en Essonne ce devrait être le tour de Ris-Orangis, Prunay-sur-Essonne et du centre intégré de traitement des déchets de Vert-le-Grand.

Bernard

2. LES MARES FORESTIÈRES DE JARCY

Si l'eau ne monte pas dans le marais, on va baisser la terre ...! (cf. Paul Féval)

C'est en forme de boutade qu'on aurait pu désigner le "chantier expérimental" qui s'est déroulé le 15 septembre au marais de Jarcy à Boutigny.

En effet des chantiers nature sont régulièrement mis en place par le Geai en collaboration avec la commune de Boutigny, les espaces naturels sensibles du 91, et le PNR du Gâtinais.

Pour l'essentiel ils avaient jusqu'alors pour but de limiter l'embroussaillage du marais et de maintenir ce paysage typique de marais ouvert.

Force est de constater, que si ce premier objectif est en bonne voie, il n'en est pas de même pour l'assèchement du marais qui est une réalité. Il y a plusieurs causes : faibles pluviométries hivernales, niveau de l'Essonne trop bas, construction de la D 205 et de la voie ferrée qui a coupé l'écoulement de sources.

De nombreuses mares se trouvent dans la partie boisée du marais, mais à cause de ce manque d'eau, et aussi de leur envasement au fil des ans, elles restent en eau sur une période trop courte pour abriter une flore et faune spécifique (amphibiens).



Quelques volontaires ont donc entrepris de curer ces mares pour y faire revenir la vie .

On peut ainsi espérer étendre la période d'inondation de ces mares de 6 à 10 mois.

De quoi les faire revivre, espérons nous !

Un premier test a donc été réalisé sur une des plus grandes mares temporaires.

Le curage et le surcreusement ont permis de l'approfondir de 60 cm.

En fonction du suivi de ce test d'autres mares pourront être curées.

Lors de ce creusement nous avons mis à jour des couches de tourbe blonde d'une grande pureté, recouvertes d'alluvions, elles mêmes recouvertes de sol forestier noir.

L'origine de la présence des ces mares forestières, pourrait donc venir d'une exploitation à petite échelle de la tourbe, certainement comme combustible, ce qui nous a été confirmé par un historien botignacois.

Une motte de tourbe prélevée à cette occasion à été mise à sécher : d'un poids de 780 grammes humide, elle n'était plus que de 150 grammes sec. C'est dire le rôle d'éponge de la tourbe, et son importance pour la rétention d'eau.



Léon

3. SORTIES ET ACTIVITÉS

3. 1 MARAIS DE MISERY-ECHARCON

Sortie botanique du 5 mai 2012 :

Cette balade en boucle, organisée en collaboration avec les ENS91, se déroule de Montauger à Echarcon et retour par Villeroy après une traversée de l'Essonne en barque.

Donc ce samedi matin une douzaine de "Geaitiste" se retrouve prête à affronter les intempéries. Seuls manquent 2 distraits n'ayant pas bien regardés leur agenda.

Gabriel, écougarde chevronné, nous pilotera toute la journée et essaiera de nous faire partager ses connaissances floristiques et faunistiques.

Donc, le long du chemin nous découvrons, grâce à lui, au gré de notre promenade :

➤ **La prêle des marais** riche en silice qui est une espèce très ancienne apparue au secondaire,

➤ **Le carex** herbe que l'on reconnaît à la forme en W de sa section. Il existe plusieurs carex différenciés en fonction de leurs épis.

➤ **La grande Consoude** utilisée en cataplasme pour soigner les plaies.



➤ **L'orme**, arbre que l'on reconnaît par ses feuilles à double dentition, son écorce subéreuse (consistance du liège), et ses branches poussant sur un même plan. Beaucoup d'ormes ont disparu du fait de la graphiose, maladie portée par un insecte qui se développe sous l'écorce. L'insecte ne pond que lorsque l'arbre a atteint 7 ou 8 ans.

➤ **La listère à feuilles ovales**, orchidée que l'on va retrouver tout au long de notre parcours, ses feuilles ressemblent à celles du plantain.

➤ **Le bugle à fleurs bleues** (Bugle de Genève).

➤ **L'alliène** : fleurs blanches crucifères, ses 4 pétales libres sont disposés en croix, feuilles à utiliser en cuisine : petit goût d'ail).



➤ **La renoncule**.

➤ **Le brachypode** des bois : est une plante herbacée dont les feuilles disposées en touffe s'élargissent en fer de lance ; elles sont légèrement velues afin de retenir la rosée et lutter contre la chaleur.

Nous sortons du sous-bois et arrivons en lisière d'Echarcon.

Un verger semble à l'abandon. Le conseil général et les Espaces Naturels Sensibles, essaient de racheter ces terrains (zones de préemption) : ils ont la chance de retrouver parfois des variétés anciennes de fruitiers et c'est également un lieu privilégié de refuge pour la chouette chevêche qui devient rare ; cette espèce a besoin de vieux arbres pour nicher. Elle a la particularité de sautiller au sol pour attraper les insectes et pour cela, elle a besoin d'une végétation rase.

Nous empruntons un passage nommé "la cave au renard", une fauvette à tête noire nous interpelle.

Des arbres bien alignés sont le signe d'une zone plantée par de précédents propriétaires, en rachetant cette parcelle, le CG va peu à peu déboiser pour retrouver au final une zone de prairie et des pâturages. Cela se fera sans précipitation, en coupant petit à petit les arbres.

Nous rencontrons de nouveau des plantes :

➤ **millepertuis** à feuilles perforées, reconnaissable à ses feuilles qui laissent apparaître des petits points en transparence (d'où son nom).

➤ **rumex** à grosses feuilles, de la famille de l'oseille.

➤ **Le groseillier sauvage**, ressemble étonnamment au groseillier commun de nos jardins.

➤ **Le sureau** arbuste à fleurs blanches poussant en grappe donne des fruits noirs. On reconnaît le sureau comestible à la présence de bois (correspondant aux pousses de l'année précédente), alors que le sureau hièble, toxique, a des tiges toujours vertes.

➤ **La stellaire** : petites fleurs blanches, a des feuilles opposées et alternes et très rêches au toucher ; on la trouve principalement en bordure de chemin.

➤ **La bardane** a des grosses feuilles ressemblant à la rhubarbe.

➤ **La mercuriale** est une plante des sous-bois toxique Sa tige dressée non ramifiée a des feuilles ovales groupées par deux.

➤ **La berce**, aux grosses feuilles lobées et tiges cannelées à soies dures est une plante urticante.

Dans le village d'Echarcon, nous arrivons au dessus d'une coulisse ; suite à l'extraction de la tourbe, un canal s'est formé, probablement alimenté par les eaux de l'Essonne, situé à 100m. Ici, les tourbières sont alcalines.

Le coassement des grenouilles nous accompagne, elles ont deux sacs vocaux sous la gorge, les crapauds eux sifflent ; les autres différences : les grenouilles sautent alors que les crapauds marchent, les femelles des premières pondent leurs œufs en amas tandis que celles des seconds les pondent en chapelet. La disparition de leurs lieux de reproduction (assèchement des mares, pollution, construction de voies qui bloquent l'accès aux pièces d'eau ...) provoque la disparition des amphibiens en général.

Nous nous dirigeons ensuite vers "le passage de l'isle rouge" accompagnés de **La ficaire** à petites fleurs jaune et du **bugle** violet.

- Nous nous arrêtons à l'observatoire de l'étang de Gravelles situé dans le marais de Misery.

Des phragmites entourent cet étang. La zone de la roselière a été réhabilitée, auparavant l'étang était entouré uniquement de boisements (frênes, aulnes, saules). Une zone de prairie plantée de peupliers est désormais transformée en pâturage et des vaches Highland Cattle permettent de conserver une végétation rase.

La roselière avance vers le centre de l'étang et cette zone permet de réguler le débit du cours d'eau.

Le blongios nain, espèce emblématique protégée, est un petit héron nicheur et migrateur qui se cache dans la roselière, d'ailleurs nous ne l'avons pas vu !!!

Nous nous dirigeons vers la plate-forme d'observation de "la Grande Prairie". Au loin nous apercevons des oies Bernaches du Canada regroupées dans une prairie.

Nous faisons de nouvelles rencontres :

- **Le gaillet croisette** aux fleurs jaunes réunies à l'aisselle de feuilles disposées en croix autour d'une tige dressée pousse le long de sentiers, talus.

Les aubépines nous accompagnent tout au long de notre chemin.

- **Le pigamon jaune** : une autre découverte,

- Nous découvrons un autre étang dont le boisement est au ras de l'eau. Une plate-forme a été installée au dessus d'un arbre afin de permettre la nidification des balbuzards Le balbuzard pêcheur est une espèce de rapace diurne qui se nourrit exclusivement de poissons mais d'autres espèces s'installent sur la plate-forme et empêchent le balbuzard de revenir.

- Nous arrivons à l'observatoire de «l'étang aux cygnes»,

et là superbe le "**Tadorne Casarca**" canard dont le plumage est entièrement fauve et la tête beaucoup plus claire nous ébloui d'autant plus que cette espèce est rare dans notre région.

Le Fuligule Milouin canard que l'on reconnaît à sa tête marron foncé et au reste du corps beaucoup plus clair ne démerite pas. C'est un canard plongeur.

Le cornouiller : arbuste dont les feuilles ont des filaments qui restent solidaires même en coupant la feuille.

Nous traversons l'Essonne "*la croisière s'amuse*", une barque nous transporte sur l'autre rive.

Nous apercevons un faucon hobereau qui tourne autour d'un cyprès chauve, dont la particularité est d'avoir des aiguilles caduques.

Et là encore de nombreuses variétés de plantes vivaces couvrent le sol :

- **L'angélique.**
 - **Le marisque** (famille des carex)
 - **L'orchidée dactylorhiza** ou Orchis de mai Ses feuilles sont tachées de pourpre sur le dessus, elle aime les sols humides acides à calcaires.
 - **La reine des prés** surnommée aspirine végétale, elle possède une activité antalgique et anti-inflammatoire.
 - **La potentille ansérine** au feuillage gris argenté.
- **La fougère des marais**, protégée au niveau régional.
 - **La renoncule** acre ou scélérate. Ses feuilles rappellent celles du céleri.
 - **L'eupatoire chanvrine**, également appelé organ des marais.
 - **Le cirse maraîcher**, appelé aussi cirse faux épinard.
- On retrouve encore
- la berce, la grande consoude, l'orchis lister, et des mercuriales.

Nous passons sur le "Ru du Lavoir" et accédons à l'observatoire de "l'Etang aux Pointes". Nous sommes dans les marais de Fontenay-le-Vicomte.

On aperçoit deux cormorans piquant en plein vol et plongeant successivement pour attraper leur proie.

On peut voir aussi des foulques macroules: entre poule d'eau et canard elles sont reconnaissables à leur tache blanche sur le haut de leur bec. Elles basculent et plongent sous l'eau pour s'alimenter.

La parisette à quatre feuilles : quatre larges feuilles ovales sans pétiole attachées au même point et disposées en croix.

Nous terminons notre visite à travers le parc de Villeroy avec son allée de séquoia majestueux salués par le chant du loriot bien reconnaissable : il semble prononcé «luolio» de sa voix flûtée.

Donc très belle balade, point d'orgue, la pluie n'arriva qu'une fois installés dans nos chers véhicules.

Josiane Bourlet

3.2. JOURNÉE À GIRONVILLE

Dimanche 3 juin 2012 - Guide Alain Fontaine de NaturEssonne.
Cette rando botanique a été organisée à la demande de la mairie de Gironville.

De la Mare de Gandevilliers nous passons par la Rigoterie et les Mares parmi sauges des prés, lotiers corniculés, cardonnelles molles, hélianthèmes et surtout de nombreuses graminées "Koeleria glauca" caractéristiques de ces pelouses calcaires.

Nous rejoignons Alain au site des Rochettes, pelouses sèches du gâtinais siège de biodiversité. Ce site est constitué de prairies sèches où affleurent calcaire de Beauce et sable de Fontainebleau donc peu d'arbres et peu de réserve d'eau.



Koeleria

Les habitats pelousaires connaissent un retour vers la forêt par un boisement spontané et les plantes de milieu ouvert disparaissent.

De plus des activités humaines irrespectueuses (dépôt de déchets, quads, motos tout terrain) accélèrent la régression de ce milieu très fragile.

Propriétaire, NaturEssonne, et des Chantiers nature entretiennent ces pelouses ouvertes pour redonner l'aspect d'origine et faire renaître flore et faune spécialisées.

Alain nous fait découvrir une partie de ce patrimoine qui commence à reprendre ses droits grâce à cette gestion adaptée comme ici cette coupe contrôlée de pins.

➤ Herbes dominantes et ondulantes rencontrées :





La liste est assez complète, elle a été faite par une passionnée de botanique

Brome de 50cm de haut, **Carex** à 1 épi terminal mâle et 2 autres femelles,

Laîche glauque à la tige à 3 arêtes rugueuse seulement en haut (coupure possible à la cueillette),

Fétuque de 1 m de haut avec une tige à 3 nœuds et 3 feuilles, les épillets comprennent une dizaine de fleurs.

➤ Orchidées

<p>Orchis bouc odeur fétide</p>		<p>l'Homme pendu doit son nom d'Homme pendu à la forme particulière de son pétale médian (le labelle), pendant et profondément trilobé.</p>	
<p>Plathantère verdâtre tire la langue 2 feuilles, fleurs blanches odorantes, loges polliniques des anthères parallèles</p>		<p>Céphalanthère à longues feuilles plante 10-40 cm, fleurs blanches en épis, labelle orangé à l'intérieur, sépales et pétales pointus</p>	
<p>Orchis pourpre (fané) La limodore peut fleurir dans le sol mais ce jour là rien</p>			



Cardoncelle molle, tige très courte



Sauge des prés



- **Fer à cheval**, fleurs jaunes 3 à 8 paires de folioles linéaires.
- **Lotier**, fleurs jaunes 3 folioles vert glauque ; plante des prairies, sol plus humide.
- **Petite coronille** jaune. Les 3 dernières fleurs proches n'ont été reconnues que par nos spécialistes.
- **Violettes** odorantes hérissées.



- **La piloselle** fait le ménage, elle secrète une toxine qui agit comme un désherbant, feuille en rosette fleurs jaunes en capitules appelant celles du pissenlit

- **Luzerne** - pompon jaune nombreuses fleurs en petites grappes ovoïdes feuilles à 3 folioles,
- **Gaillet** vrai - fleurs jaunes odorantes
- **Amourette** dont les fleurs en épis sont caractérisées par leur forme de cœur, très commune dans les prairies et pelouses se caractérise par ses épillets très mobiles au moindre souffle de vent



Vesce à épis










plante grimpante,
minces
tiges ramifiées,
feuilles pennées à 6 à 15
paires de folioles linéaires,
fleurs papilionacées violet
bleuâtre



Véronique petit chêne

Véronique petit chêne



 <p>Helianthème jaune</p>	<p>fleur jaune vif parfois orange, 5 sépales dont 3 grands et 2 petits</p>		<p>Helianthème blanc</p> <p>blanc à cœur jaune</p>
	<p>Euphorbe</p>		<p>Epipactis droite</p> <p>Tige carrée poilue</p>
 <p>Salsifis</p>	<p>tige anguleuse, feuilles étroites termi- nées en pointe, chaque pétale est une fleur</p>	 <p>Plantain</p>	<p>Plantains Intermédiaires</p> <p>Fleurs perchées sur une hampe cylindrique un peu strié</p> 
 <p>Caille lait blanc</p>		 <p>Sainfoin</p>	

Et bien d'autres comme la garance voyageuse, le liondent, la petite pimprenelle mais une autre balade botanique suit alors

**Josiane Bourlet de Courances,
Photos Michel**



3.3. JOURNÉE À BUNO-BONNEVAUX

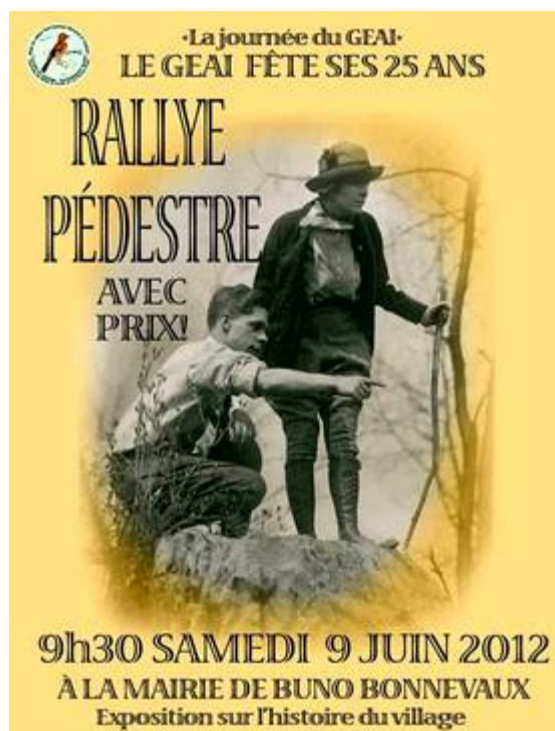
Journée du Geai 9 juin 2012

Le matin Peter nous accueille avec son exposition sur l'histoire de Buno-Bonnevaux de la libération à nos jours.

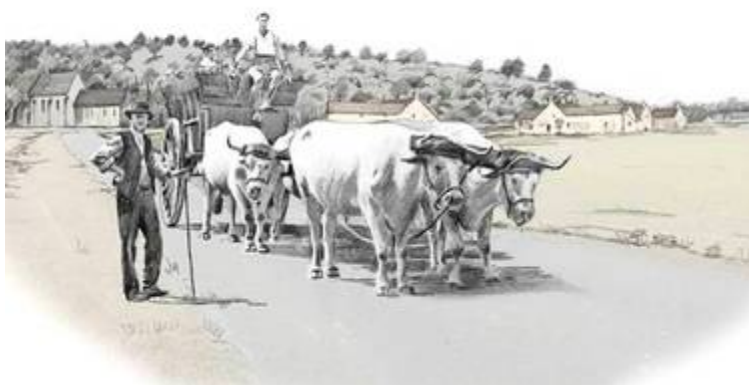
Le rallye se déroule le long de l'Essonne et autour Buno. Durant cette escapade les participants doivent répondre aux sagaces questions concoctées par les machiavéliques Madeleine et Peter. Ce qu'ils font joyeusement.

Il est à noter que certains ont même réussi à se perdre, Laurence - Claudine D et Christian.

Les prix sont remis et nous fêtons cela dans la charmante cour de récréation de la mairie-école du village autour du traditionnel pot de l'amitié.



BONNEVAUX (Seine et Oise) - Le hameau
circa 1875
(reconstitution)



BUNO-BONNEVAUX (S et O) L'Église et la Place (reconstruction)
circa 1860



Peter



4. HYDROCARBURES DE SCHISTE : OÙ EN EST-ON ?

Après la loi de juillet 2011 interdisant la fracturation hydraulique (*) et l'annulation de trois permis dans le sud de la France en octobre, l'espoir renaissait parmi les opposants à l'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels.

Il fallait être bien optimiste ou plutôt bien naïf pour penser que les compagnies pétrolières allaient désarmer. Les enjeux sont considérables et même si les chiffres doivent être confirmés, la France est considérée, avec la Pologne, comme le plus riche d'Europe en réserves potentielles de gaz et pétrole de schiste. De quoi attirer les convoitises en ces temps où l'épuisement, annoncé, des ressources conventionnelles et le niveau des prix qui en découle rendent désormais rentables leur exploitation.

C'est ainsi que, tout d'abord Total™ déposa un recours contre l'annulation de l'un de ses permis dans le sud de la France puis que fut organisé à la mi-janvier à Paris un colloque sur l'énergie dont l'un des thèmes était "La France peut-elle se passer d'une ressource : les hydrocarbures de schiste ?". Autour de la table, les représentants des quatre compagnies les plus impliquées en France: Total™, Hess Oil™, Toreador Energy™ et Vermilion REP™. Cerise sur le gâteau, ce colloque était placé sous le parrainage du premier ministre de l'époque et, y participèrent, le ministre de l'énergie ainsi que le ministre de l'écologie.

Heureusement, la vigilance des collectifs franciliens ne fut pas prise en défaut et un contre-colloque put être organisé avec succès le même jour.

Presqu'au même moment, surgit un nouvel événement, celui du dépôt par le ministère de l'écologie de 14 demandes de permis d'exploration dont 12 en Ile de France. L'objectif annoncé est de rechercher du pétrole conventionnel en garantissant la non-utilisation de la fracturation hydraulique. La question qui se pose immédiatement est : pourquoi encore lancer des recherches alors que le pétrole conventionnel est exploité depuis cinquante ans en Ile de France et que son potentiel est connu ? De surcroît, les demandes ne font pas l'objet d'une enquête publique mais d'une simple consultation.

D'où la désagréable impression d'une procédure lancée en catimini d'autant que les emplacements exacts étaient difficiles à trouver et que les maires des communes concernées n'avaient pas été informés !

Tout ceci indique un travail de sappe du lobby pétrolier dont les effets se font sentir dans l'orientation de certains articles de la presse y compris certains journaux d'audience internationale. Un discours commence à tourner en boucle : *En ces temps difficiles, pouvons-nous nous passer d'une richesse qui dort sous nos pieds et qui nous procure emplois et indépendance énergétique ? Les Etats-Unis produisent actuellement 15% de leurs besoins en gaz et bientôt la moitié. La fracturation hydraulique est parfaitement maîtrisée et ses effets sont sans conséquences environnementales. Le film «Gasland» est un tissu de mensonges et la scène de l'eau qui brûle est un truquage...etc.*

Il est donc plus que jamais nécessaire de resserrer la garde face à des arguments essentiellement économiques et d'appeler à la vigilance autour de nous. Malheureusement, nous ne pouvons que déplorer l'absence totale du sujet de l'énergie dans la campagne présidentielle ce qui pourtant provoquerait un vrai débat. Mais il reste encore du temps, alors...



(*)Pour mémoire, cette technique est la seule actuellement connue pour extraire le gaz ou le pétrole de schiste de la roche-mère à 2/3 000 m de profondeur. Elle consiste en une injection à très forte pression d'eau mélangée à une multitude de produits chimiques. Ses effets dévastateurs ont été largement dénoncés, parmi lesquels une gigantesque consommation d'eau, une pollution des nappes phréatiques, des risques sismiques avérés, une quasi-impossibilité de traiter intégralement les boues de forage, et des émissions de gaz à effet de serre supérieures à celles du charbon.

Liens utiles

<http://www.sosplanetendanger.com/>

<http://www.stop-petrole-de-schiste77.com/>

<http://chroniquesvertesdemillyetdailleurs.blogspot.com/>

Bernard Redon (association Unis vers Milly vert)

5. QUEL INTÉRÊT À L'ENTRETIEN DE LA FORÊT

En France la forêt occupe 25 millions d'hectares soit 36% du territoire et elle s'accroît de 10 000 ha chaque année.

Cela constitue une richesse inestimable et renouvelable.

L'office nationale des forêts (ONF) en gère plus des 2/3, ce sont les forêts domaniales (appartenant à l'état) et celles des collectivités territoriales (départements, communes).

La fédération des communes forestières et l'ONF sont liées par un contrat quinquennal qui réaffirme les enjeux de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques.

Elles doivent donc par ce contrat conserver un équilibre cohérent de la forêt dans la durée entre :

- l'écologie (biodiversité, sols, ressource en eau)
- l'économie (vente de bois, recettes de chasses)
- le social (accueil du public)

Cela en répondant aux besoins actuels tout en développant les capacités à répondre aux besoins futurs.

L'ONF, ainsi, alimente la filière bois, ameublement, construction, pâte à papier, combustible... Il a aussi l'ambition d'être un acteur économique de cette filière en vendant des produits finis et des services.

Là il peut y avoir un problème !

En effet certaines sources officielles parlent de la privatisation de l'ONF.

Alors, pour assurer des dividendes aux éventuels actionnaires, on pourrait craindre de faire fi de la gestion durable et de la réelle pérennité de la forêt publique...

Il y a donc bien lieu, comme il n'y a pas de fumée sans feu de se tenir en alerte car, dans notre secteur nous avons les 3 pignons, les Grands-Avaux, Bellevue et quelques forêts communales.

Source ONF

Bernard

6. FUTUR ÉNERGÉTIQUE.

Après 150 ans de bombance énergétique basée sur l'utilisation du charbon, puis du pétrole et du gaz naturel, un certain nombre de Cassandres nous font savoir que le pétrole à une fin (sic).



Parallèlement, d'autres oiseaux, d'aussi mauvais augure, nous informent que l'utilisation des combustibles fossiles entraîne, in fine, un réchauffement climatique avec des conséquences plus ou moins catastrophiques (resic). Ajoutons que les pays émergents souhaitent "avoir leur part du gâteau" et l'on aura une petite idée des problèmes à venir. Donc, voyons quelles sont les énergies qui répondent aux 2 critères : disponibilité et minimum d'impact sur l'environnement ou, en d'autres termes, il faudrait trouver un compromis entre économie et écologie.

Soyons clairs : il s'agit d'un état des lieux et non pas d'une prise de position. Si jusqu'à ce jour, grosso modo tout était basé sur l'utilisation d'un type de ressource, charbon, pétrole, il paraît probable qu'à l'avenir ce sera un cocktail de sources qui assurera l'approvisionnement en énergie des 9 milliards d'individus que comptera bientôt la planète.

- ❖ **Le charbon..** Vieille connaissance ! Grand pouvoir énergétique, peu coûteux, réserves pour des dizaines d'années, il est aussi une matière première de l'acier et du ciment ; on prévoit un accroissement de consommation de 25 à 65 % d'ici à 2035 !

Son coût environnemental est exorbitant, il dégage 35% de plus de CO₂ que le pétrole et son coût humain, accidents, maladies pulmonaires, etc... est énorme.

- ❖ **Photovoltaïque et éolien :** ces 2 sources font rêver, mais présentent un défaut majeur : l'intermittence car le soleil se couche tout les soirs et en France, par exemple, le vent souffle en moyenne 1 jour sur 3. Comme ces techniques produisent de l'électricité, le problème à résoudre est le stockage de celle-ci ! Soyons clair, il faut stocker des millions de kWh et pas de quoi faire fonctionner un grille pain ou un téléviseur, il s'agit un défi scientifique et technique d'une grande complexité et un article sur ce sujet paraîtra dans le bulletin 59.



- ❖ **Biomasses.** On peut distinguer 3 générations de procédé utilisant les ressources énergétiques de la biomasse

- Utilisation partielle de l'énergie, glucides, lipides, contenue dans les céréales, les racines et autres palmiers à huile. Le résultat et c'est un euphémisme est contesté : concurrence avec les cultures vivrières, déforestation des forêts équatoriales, augmentation du prix des matières premières alimentaires.
- Utilisation totale de l'énergie des végétaux. En principe, il est possible d'utiliser toutes sortes de végétaux, pailles, ronces, taillis etc...L'énergie est produite soit par des procédés thermiques, soit par hydrolyse enzymatique.

Ces procédés sont en phase finale de mise au point et leur viabilité économique ainsi

Procédé thermique : On chauffe le végétal à l'abri de l'air. Ex : gazogènes sous l'occupation



Hydrolyse enzymatique : décomposition du végétal par l'eau en présence d'enzymes qui accélèrent la réaction et fournit sucres, huiles.



que leur impact environnemental sont en phase d'étude.

- c. Micro algues. Certains de ces organismes unicellulaires, en se développant fournissent, lipides, glucides et même certains produisent directement de l'hydrogène. Cette méthode en est au stade de recherche, c'est peut être pour après demain que nos chers véhicules rouleront grâce à ces algues.

Cf. les dossiers de la Recherche 02/2012

Christian

7. QUELQUES REMARQUES FACE AUX IDÉES REÇUES À PROPOS DE L'UTILISATION DU BOIS DANS NOS MAISONS

❖ Les coupes de bois détruisent la forêt

Le prélèvement des arbres matures ou en surnombre contribue au renouvellement nécessaire grâce aux jeunes arbres, lesquels absorbent beaucoup de gaz carbonique pour leur développement.

Par contre, les coupes rases suivies de plantations ou semis d'espèces non locales sont un non sens

❖ La maison en bois c'est de l'entretien et elle est vulnérable aux insectes xylophages

Le bois ne nécessite à l'extérieur pas plus d'entretien que les autres matériaux

En effet le bois à l'extérieur, est patiné par le soleil et à l'intérieur grâce à un traitement dès l'origine, il résiste, dans les combles ou les cloisonnements, 10 à 15 ans sans intervention. Une maison en bois est plus isolante qu'une maçonnerie.

❖ Le bois ne résiste pas au feu !

Au contraire il transmet la chaleur 10 fois moins vite que le béton et 250 fois moins que de l'acier, sans parler des matériaux composites à base de plastique.

De plus le bois conserve au feu sa capacité de portance et se consume lentement sans vapeurs toxiques.

Sources ONF, ADEME

Bernard

8. QUELQUES BRÈVES LOCALES

A Gironville, dans l'ancien château qui servait de colonies de vacances un « gîte de groupe » de 80 lits va être réalisé. Cela va se faire d'ici 2013 avec l'aide de la région et du département.

Cet équipement permettra de recevoir des groupes comme des individuels.

Il sera équipé de chambres avec sanitaires, d'une cuisine de préparation, d'une salle de restauration (90 personnes) et d'une salle d'activités.

Cela pourrait peut être accueillir des classes environnement ?

A Milly – Pour améliorer l'accueil des visiteurs de la Chapelle St Blaise des simples, la billetterie est agrandie avec création de sanitaires. Ceci avec la participation des conseils régional et départemental.

A Guigneville Des chambres d'hôtes, permettant l'accès aux loisirs pour tous, ont fait l'objet d'une aide du comité régional du tourisme IdF pour les labelliser –label Tourisme et Handicap – comme 10 autres en Essonne

Voilà une initiative intéressante à saluer.

Bernard





**Appel à
MANIFESTER !!!!**

SAMEDI 24 NOVEMBRE à 14 h.

du Gymnase de Cerny à Baulne (Maison du Parc Naturel du Gâtinais)

DEPHY-RD191 se bat :

- pour améliorer la sécurité des 4 sites de stockage d'hydrocarbures (Guigneville, D'Huison-Longueville, Orveau/Bouville et Cerny).
- contre le projet de transformation du site de Cerny, (quais de chargement).

DEPHY-RD191 a obtenu :

- la création d'une Commission de Suivi de Site (CSS), gage de transparence et de dialogue entre les riverains et tous les responsables impliqués.
- la mise en place d'un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques)

DEPHY-RD191 exige d'avoir connaissance des études de dangers des sites sur place.

Malgré toutes ces avancées, **le danger est toujours là.**

Le projet SFDM est ralenti mais non stoppé.

L'Enquête Publique est proche...

Nous devons réagir et nous mobiliser, pour démontrer **tous ensemble, notre détermination à ne pas accepter ce projet et faire valoir nos droits.**

- **Contre** la mise en danger des riverains et usagers de la RD191
- **Pour** la préservation de notre environnement, face à un industriel qui n'a aucune considération pour notre cadre de vie...



Le Geai

Association pour la mise en valeur
des patrimoines naturel et humain
dans les cantons de
Milly-la-Forêt et la Ferté-Alais

1 rue des Cordeliers
91820 Boutigny-sur-Essonne
06 89 49 89 42
legeai91@le-geai.fr

Directeur de la publication : Le Geai
Maquette et mise en page : Claudine Her
Illustrations : Bernard Busigny
Imprimeur : ID'Imprim 91590 La Ferté-Alais
ISSN : 1634 5665 Dépôt légal : 4^{tr} trimestre 2012



Venez nombreux au chantier nature à Jarcy

le samedi 1er décembre 2012

**CHANTIER NATURE AU MARAIS DE JARCY
LE SAMEDI 1er DÉCEMBRE 2012**



**RDV 9H AU PONT SUR L'ESSONNE D 205
À BOUTIGNY-SUR-ESSONNE**

Matériel fourni par le conseil général, vous pouvez apporter sécateur, scie, et surtout des bottes...mais pas d'engins thermiques

En collaboration avec la commune de Boutigny-sur-Essonne, le parc naturel régional du Gâtinais français.

**Casse croute du midi fourni par le Geai d'où inscription obligatoire
au 06 89 49 89 42 ou
en mairie de Boutigny 01 64 57 90 10
Durée : 4-5 h**

